



CLUBS ATTENTION !

Conformément à l'article 31 des règlements du district, les horaires d'hiver sont applicables du premier samedi de novembre inclus au premier lundi de février. Pour cette saison, la date effective de changement est le samedi 2 novembre 2019.

Les clubs et les arbitres sont priés de se référer à l'article 31 pour connaître les horaires applicables pour chaque catégorie.

Rappel de l'article 47 – règlement financier

Trois relevés de compte sont effectués le 31 octobre, le 30 mars et le 30 juin. Se référer à l'article 47.1) pour connaître la correspondance des prélèvements.

Modalités de règlement.

Emission du relevé de compte à la date J.

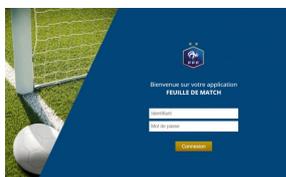
Le club fait parvenir son règlement au district sous 20 jours (sous réserve d'encaissement en cas de règlement par chèque) Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement automatique, le prélèvement est effectué 20 jours après la date du relevé de compte. En cas de défaut de paiement à J 30, le district appliquera les procédures mentionnées dans l'article 47.3)

Attention, la ligue opère également des prélèvements financiers au niveau des clubs mais ceux-ci sont totalement indépendants par rapport à ceux du district. Il vous est demandé de bien vérifier vos affectations.

L'utilisation de la FMI est obligatoire lors des prochains tours de Coupe de France dès le 4ème tour du 29 Septembre. La transmission du résultat sera à transmettre à la Ligue le Dimanche avant 20 Heures sous peine d'amende. En cas de dysfonctionnement, un e-mail indiquant le résultat sera à adresser au service compétitions :

competitions@laurafoot.fff.fr

Le 5ème tour est programmé le 19 Octobre.



AG du Samedi 26 Octobre 2019

L'assemblée générale de début de saison aura lieu le Samedi 26 Octobre 2019 à la salle des fêtes de Viriat à 9 Heures (appel des clubs à 8 H 30).

Le cahier d'A.G. sera envoyé prochainement.

Cet avis tient lieu de convocation.



COMITE de DIRECTION

CARNET NOIR

Le Président, les membres du Comité de Direction, les membres des commissions, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à sa famille, au club de l'AS Hautecourt, suite au décès de M. Patrick MOUGIN.

Comité de Direction du 1^{er} octobre 2019

Présents : ABBEY Jean Marie, BERNARD Alain, BOSSET Régis, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PELLET François, PITARD Patrick, STRIPPOLI Guillaume.

Assistent : BACONNET Jean Paul, CHATEL Régis (commission de surveillance des opérations électorales), JACUZZI Vincent, TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BENOIT Pierre, LACQUES Maurice, NAEGELLEN Philippe, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction :

- Adresse ses sincères condoléances :

- A Madame MICHELET, à sa famille ainsi qu'aux membres du club de Massignieu à la suite du décès de leur président.
- Aux membres du club de Veyle Saône à la suite du décès de leur dirigeant, Monsieur Alain BERNARDOT.

- Félicite :

- Les clubs de Marboz (R2 seniors), Ambérieu FC (R3 seniors), Foissiat Etrez (R3 seniors), Montréal-la Cluse (R3 seniors) et le FBBP 01 (R1 U19) pour leurs premières places au challenge de la sportivité de la LAuRAFoot de la saison 2018/2019.
- Les clubs de Misérieux Trévoux (R3 seniors), FBBP 01 (R1 U19), Viriat (R2 U18) pour leurs places sur le podium du challenge du Fair-Play de la LAuRAFoot de la saison 2018/2019.

- Remercie les clubs de Dortan, Ambérieu en Bugey et celui du FBBP 01 pour leurs investissements lors des organisations de la journée d'accueil U9 et la journée de rentrée des arbitres.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 27 août 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Organisation interne des commissions

En raison de son agenda professionnel, Katia BOUHILA reste au comité de direction mais délègue à :

- Vincent JACUZZI, la présidence de la commission féminine.
- Lydia LEAO, la présidence de la commission du plan de féminisation.

Intégration des bénévoles

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat. La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception. Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation. Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente. Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration de nouveaux membres pour la sous-commission observateurs d'arbitres :

CHARON Nicolas, DEPIT Grégory et CHOAIN Pierrick.

Tuteur : Guillaume STRIPPOLI.

Intégration des bénévoles Rappel de l'article 1.6 du règlement intérieur

Intégration des bénévoles, le (la) candidat(e) souhaitant intégrer une commission doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois.

Fin de période probatoire pour Jean Marie ABBEY au sein de commission de discipline avec comme tuteur Alain JOSSERAND : avis favorable.

Création de club

Un nouveau club s'est créé après le début du championnat sous l'appellation : Montluel FC affiliation 560321.

Ce club intégrera le championnat D5 poule E qui comporte un exempt à compter du week-end des 05/06 octobre en jouant à l'extérieur durant toute la phase actuelle.

Les trois premières rencontres de championnat D5 poule E ne seront pas jouées par le club du FC Montluel et les résultats concernant les rencontres de la 1^{ère} phase seront « gelés ».

Le terrain stabilisé de la localité de Montluel est le terrain dédié par la municipalité à ce club.

Les membres du comité de direction valident cette proposition.

Créations d'ententes d'équipes pour la saison 2019/2020

- Reçu courrier du club de Cormoranche demandant la dissolution de l'entente avec Grièges dans les catégories U11 et U13.

Catégorie U11

- St Cyr sur Menthon et Cormoranche
- Cormoranche et St Cyr sur Menthon

Catégorie Seniors Féminine

- Bresse Nord et Foissiat Etrez

Catégorie U18

- Bresse Foot 01 et Bresse Sud (équipe 2)

Catégorie Seniors D5

- Cormoranche et St Cyr sur Menthon

- Manziat 3 et Replonges 3.

Evolution des équipes féminines engagées en championnat

Saison 2019/2020 : 48 équipes engagées

Evolution du football féminin dans le district de l'Ain									
			S. 2014/2015	S. 2015/2016	S. 2016/2017	S. 2017/2018	S. 2018/2019	S. 2019/2020	
Championnat ligue seniors			1	2	2	3	3	3	
Championnat ligue U18			1	1	0	1	1	1	
Championnat district seniors à 11			6	9	6	9	12	16	
Championnat district seniors à 8			0	0	0	0	13	10	
Championnat dans un autre district seniors à 11			3	1	3	3	0	0	
Championnat dans un autre district seniors à 8			4	2	4	0	0	0	
Championnat district U18 à 11			0	0	0	0	0	0	
Championnat district U18 à 8			0	0	0	0	0	0	
Championnat dans un autre district U18 à 11			0	3	6	7	5	5	
Championnat dans un autre district U18 à 8			5	3	3	4	3	2	
Championnat district U15 à 8			6	15	16	12	11	11	
Championnat dans un autre district U15 à 8			0	0	0	0	0	0	
			Totaux	26	36	40	39	48	48

Défraiement des arbitres pour cette saison au niveau du football féminin

Validation du paiement des arbitres par le district lors des rencontres féminines senior à 11 – 2^{ème} phase – 1^{er} niveau.

FAFA

La Ligue de Football Amateur a transmis les nouvelles modalités d'instruction des dossiers pour cette saison. Les enveloppes financières pour les chapitres transport et infrastructures n'ont pas encore été définies par la ligue.

Concernant le chapitre « emploi » qui diffère au niveau de la procédure, le district valide l'ouverture du dossier au club de Veyle Saône.

Ordre du jour de l'AG

Celle-ci est avant tout une assemblée financière mais il y sera ajouté :

- La désignation des membres suppléants pour assister aux AG de la ligue pour cette saison.
- L'intégration d'un nouveau membre au comité de direction : Maurice DELIANCE.
- Les vœux proposés par les clubs et le district sachant que la date de clôture des vœux et des questions diverses est close.

Intervention de la commission de surveillance électorale pour préparer l'AG du district du 26 octobre

- Tirage au sort de la lettre de l'alphabet par laquelle débutera la liste des candidats aux prochaines élections des représentants suppléants du district aux AG de ligue pour la saison 2019/2020. Tirage au sort effectué par Régis CHATEL de la lettre « J ».
- Candidatures reçues : PELLET François – ABBEY Jean Marie et BENOIT Pierre.
- Toutes les candidatures reçues sont éligibles.

Présentation du bilan financier de la saison 2018/2019

Les membres du comité de direction approuvent le bilan financier à l'unanimité.

Les membres du comité de direction valident la possibilité de doter les clubs en fin de saison 2019/2020 au cas où l'étude de l'atterrissage du bilan de la l'année en cours s'avérerait positif. Cette étude ne pourra s'envisager que durant le second trimestre 2020.

Vœux proposés pour l'AG du 26 octobre

Club de Misérieux Trévoux : Confronté à des demandes de remboursement de frais d'arbitrage sur un aller/retour x 0,80 € au lieu d'un aller. L'ASMT souhaite que la formule de calcul soit indiquée sur la FMI ou que le district applique le système de remboursement de la ligue pour plus de clarté.

Vœu non recevable car arrivé hors délai (courriel du 27 septembre).

Toutefois, le comité de direction du district n'écarte pas ce sujet qui fait actuellement partie de la feuille de route sur le « recrutement et la fidélisation des arbitres » Il sera donc pris en compte ultérieurement sans garantir à ce jour le montant précis du tarif.

Vœu des membres du comité de direction du district sur le délai de la date d'application de l'article 64-1 sur les directives disciplinaires et sanctions aggravées.

Résumé :

Désormais, en plus des joueurs remplaçants, les entraîneurs, éducateurs et dirigeants sont bien soumis à une expulsion et entrent donc dans le champ d'application de l'article 64-1 du district de l'Ain.

Dans le cadre des actions de sportivité, de lutte contre les incidents, et conscients du rôle primordial des personnes composant les bancs de touche, les membres du comité de direction émettent le **vœu d'une application rétroactive à compter de la première journée de championnat 2019/2020.**

Vœu sur les modifications des challenges de la sportivité et du fair-play

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis favorable à l'unanimité

Application à partir de la saison 2020/2021

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ancien texte	Nouveau texte
<p>ARTICLE 1 A la fin de chaque saison, le District de l'Ain attribue les prix du Fair-play ainsi que le super challenge qui seront remis lors de la journée des récompenses.</p> <p>Le club ne donnant pas suite au questionnaire du challenge de la sportivité garde son classement au challenge du Fair-Play mais se voit privé de la dotation afférente.</p>	<p>ARTICLE 1 A la fin de chaque saison, le District de l'Ain attribue les prix du Fair-play ainsi que le super challenge qui seront remis lors de la journée des récompenses.</p> <p>Le club ne donnant pas suite au questionnaire du challenge de la sportivité garde son classement au challenge du Fair-Play mais se voit privé de la dotation afférente.</p>

ARTICLE 2

Le challenge et les prix du Fair-play concernent uniquement les catégories suivantes :

- . Seniors D1
- . Seniors D2
- . Seniors D3
- . Seniors D4
- . Seniors Féminines à 11 (2^{ème} phase et poule haute)
- . Jeunes U18 D1
- . Jeunes : U15 D1

ARTICLE 4

Le super challenge du Fair-play sera remis à l'équipe seniors ayant obtenu le moins de points en fin de saison, toutes catégories confondues (hors Féminines, D4, D5, vétérans, futsal, entreprises et football loisir).

Ce super challenge sera remis en jeu chaque saison et ne sera acquis définitivement qu'après 3 saisons successives d'attribution au même club.

Pour se voir attribuer ce super challenge, l'équipe postulante devra avoir obtenu moins de 20 points au classement pour une poule de 12 ou avoir obtenu moins de 26 points au classement pour une poule de 13 ou avoir obtenu moins de 32 points au classement pour une poule de 14.

[...]

ARTICLE 8 – Barème des sanctions – Points de pénalisation

8.1) Joueur – Dirigeant ou Educateur

Toute équipe sanctionnée d'une désignation d'un délégué par la Commission de Discipline est exclue du challenge du Fair-Play lors de la ou les saisons durant laquelle ou lesquelles cette sanction est appliquée.

ARTICLE 2

Le challenge et les prix du Fair-play concernent uniquement les catégories suivantes :

- . Seniors D1
- . Seniors D2
- . Seniors D3
- . Seniors D4
- . **Seniors Féminines à 11 (2^{ème} phase et poule haute 1^{er} niveau)**
- . Jeunes U18 D1 – **3^{ème} phase**
- . Jeunes : U15 D1 – **3^{ème} phase**

ARTICLE 4

Le super challenge du Fair-play sera remis à l'équipe seniors ayant obtenu le moins de points en fin de saison, ~~toutes catégories confondues (hors Féminines, D4, D5, vétérans, futsal, entreprises et football loisir)~~ **pour les catégories D1, D2, D3, féminines 2^{ème} phase poule 1^{er} niveau.**

Ce super challenge sera remis en jeu chaque saison et ne sera acquis définitivement qu'après 3 saisons ~~successives~~ **consécutives** d'attribution au même club.

Pour se voir attribuer ce super challenge, l'équipe postulante devra avoir obtenu moins de **9 points pour une poule de 6, moins de 13 points pour une poule de 8, moins de 17 points pour une poule de 10**, moins de 20 points au classement pour une poule de 12 ou avoir obtenu moins de 26 points au classement pour une poule de 13 ou avoir obtenu moins de 32 points au classement pour une poule de 14.
[...]

ARTICLE 8 – Barème des sanctions – Points de pénalisation

8.1) Joueur – Dirigeant ou Educateur

<p>Sanction à vie égale ou supérieure à 15 ans. Non signature du protocole d'avant match</p> <p>Point de pénalité : équipe non classée au Fair Play</p> <p>ARTICLE 9 DOTATION DU FAIR PLAY (modifiable éventuellement chaque début de saison) [...]</p> <p>Seniors Féminines (2^{ème} phase et poule haute) 1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée 2ème : 120 € en bons d'achat</p> <p>U18 D1 1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée 2ème : 120 € en bons d'achat</p> <p>U15 D1 1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée 2ème : 120 € en bons d'achat</p>	<p>Sanction à vie égale ou supérieure à 15 ans. Non signature du protocole d'avant match</p> <p>Point de pénalité : équipe non classée au Fair Play</p> <p>ARTICLE 9 DOTATION DU FAIR PLAY (modifiable éventuellement chaque début de saison) [...]</p> <p>Seniors Féminines (2^{ème} phase et poule haute poule 1^{er} niveau) 1er : 350 € en bon d'achat + 1 trophée 2ème : 200 € en bons d'achat</p> <p>U18 D1 – 3^{ème} phase 1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée 2ème : 120 € en bons d'achat</p> <p>U15 D1 – 3^{ème} phase 1er : 1 jeu de maillots – 1 trophée 2ème : 120 € en bons d'achat</p>
--	--

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

<p>ARTICLE 1 Article 1 : classement Afin d'encourager un meilleur esprit sur les terrains, un challenge de la sportivité est créé. Les catégories concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - championnat Seniors : D1 D2 D3 D4 - championnat Jeunes : U18 D1 et D2 U15 D1 et D2 <p>Ce challenge repose sur un classement effectué par chaque club sur les autres clubs de la poule, en se basant sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité de l'accueil • comportement de l'équipe • tenue du banc de touche • comportement du public • attitude des dirigeants 	<p>ARTICLE 1 Article 1 : classement Afin d'encourager un meilleur esprit sur les terrains, un challenge de la sportivité est créé. Les catégories concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - championnat Seniors : D1 à D4 - championnat Seniors Féminines poule 1^{er} niveau - championnat Jeunes : U18 D1 – 3^{ème} phase et D2 U15 D1 – 3^{ème} phase et D2 <p>Ce challenge repose sur un classement effectué par chaque club équipe sur les autres clubs équipes de la poule, en se basant sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité de l'accueil • comportement de l'équipe • tenue du banc de touche • comportement du public • attitude des dirigeants
---	--

<p>[...]</p> <p>Article 3 : récompenses Elles seront proposées au Comité de Direction du District et approuvées annuellement par celui-ci.</p> <p>[...]</p> <p>- U18 D1 et D2 1er : 2 bons de formation technique de 2 jours. 2ème : récompense en dotation</p> <p>- U15 D1 et D2 1er : 2 bons de formation technique de 2 jours. 2ème : récompense en dotation</p>	<p>[...]</p> <p>Article 3 : récompenses Elles seront proposées au Comité de Direction du District et approuvées annuellement par celui-ci.</p> <p>[...]</p> <p>- Seniors féminines à 11 poule 1^{er} niveau - 2^{ème} phase 1er : 250 euros en bons d'achat 2ème : 200 euros en bons d'achat</p> <p>- U18 D1 - 3^{ème} phase et D2 1er : 2 bons de formation technique de 2 jours. 150 € en bon d'achat 2ème : récompense en dotation 100 € en bon d'achat</p> <p>- U15 D1 - 3^{ème} phase et D2 1er : 2 bons de formation technique de 2 jours. 150 € en bon d'achat 2ème : récompense en dotation 100 € en bon d'achat</p>
--	--

Vœu sur l'actualisation du règlement du championnat seniors féminin.

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis favorable à l'unanimité
Application dès la saison 2019/2020.

Article 1 : Forme de pratique

Pratique à 8 et à 11.

5 remplaçantes autorisées sur les 2 formes de pratiques.

Article 2 : Composition des poules

1^{ère} phase : répartition géographique.

2^{ème} phase : 1 poule de 1^{er} niveau composée des premiers de chaque poule.

1 poule de 2^{ème} niveau composée des derniers de chaque poule.

Equilibrage du nombre d'équipes dans chaque poule.

Article 3 : Report de matchs (effectifs)

Report avant / après.

Possibilité de reporter un match.

Ce même match devra simplement être joué avant qu'un autre match soit reporté.

Article 4 : Age des pratiquantes

U18 illimitées.

3 U17 + 2 U16

Article 5 : Fréquence de pratique

Alternance 1 semaine sur 2 dans le domaine du possible.

Article 6 : Dates – Horaires – Lieux

Flexibilité des rencontres.

Le club qui accueille décide s'il veut jouer le jeudi, le vendredi, le samedi ou le dimanche et l'horaire de la rencontre.

Article 7 : Arbitrage

Club recevant en 1^{ère} phase.

Phase 2 Foot à 11 : officiels en poule de 1^{er} niveau.

Article 8 : Inscriptions / frais d'engagement

Inscription de l'équipe : voir tarif dans les règlements sportifs du District de l'Ain.

Autorisation à 3 forfaits tolérés sans amende avant forfait général qui sera tarifé.

Article 9 : Feuille de math

Utilisation de la FMI

Si problème, feuille de match papier scannée et renvoyée avant le lundi 12 heures.

Article 10 : Accession

Accession au championnat de Ligue la saison suivante pour l'équipe ayant terminée 1^{ère} de la poule de 1^{er} niveau en 2^{ème} phase.

Article 11 : Classement

Se reporter à l'article 23 « Classements – points » des Règlements Sportifs du District.

Article 12 : Equipes réserve

Se reporter aux articles 22.1) et 22.2) « Equipes réserves seniors » des Règlements Sportifs du District.

Vœu sur une proposition d'une modification du statut de l'arbitrage

Vœu présenté par un groupe de travail constitué par la commission du statut de l'arbitrage suite au nombre croissant de clubs en infraction avec le statut.

Participants : **MASSON N.** (commission du statut et président de Jassans-Frans), **BERNARD A.** (adjoint au responsable du pôle sportif), **TROUILLOT R.** (président de Chatillon la Palud), **DAGOGNET F.** (commission du statut et président de Feillens), **BILLOUD JL.** (commission du statut et président de la CDA), **MALIN J.** (commission du statut et responsable du pôle sportif), **BERGER P.** (président de Viriat), **OMET Y.** (président de Champagne en Valromey)

Constat :

Il est de plus en plus difficile de trouver des arbitres et de plus en plus cher.

But du groupe de travail :

Trouver et Etudier une solution pour mettre tous les clubs financièrement sur un pied d'égalité et également pour maintenir un nombre d'arbitres suffisant pour les futures saisons.

Proposition :

Créer un groupe avec tous les arbitres du District, dépendant du District. Chaque club cotiserait selon son besoin en arbitres (niveau et nombre d'équipes).

Points résolus :

- 1) Recrutement – Formation
- 2) Mise en place et fonctionnement - Contreparties
- 3) Défraiement des arbitres
- 4) Participation financière des clubs
- 5) Fonctionnement de la structure (budget, gouvernance....)
- 6) Désignations

Ces points seront présentés aux présidents de clubs lors de réunions le 7 Octobre au district, le 10 Octobre à Ambérieu en Bugey et le 17 Octobre à Izernore.
Ils seront bien sur présentés lors de l'AG.

Opération « bénévole du mois » pour la saison 2019/2020

La Ligue Amateur de Football a décidé de ne pas reconduire l'opération « bénévoles du mois » qui permettait de récompenser 8 bénévoles par saison pour le district de l'Ain.
Les 8 récipiendaires de la saison 2018/2019 seront récompensés lors de la soirée des récompenses du vendredi 8 novembre 2019 à Attignat.

Les membres du comité de direction souhaitant continuer cette opération valorisante pour les bénévoles proposent de récompenser désormais 10 bénévoles du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante avec une récompense individuelle à hauteur de 100 €.

Début de l'opération : septembre 2019 sous la responsabilité de la commission prévention.

Le principe est que les clubs proposent des bénévoles méritant(es) et lors de la réunion mensuelle les membres de la commission effectueront un tirage au sort.

Mise en place d'une nouvelle initiative de la LFA

Cette nouvelle opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants.

La ligue a décidé de prendre 6 dirigeants par district et 7 pour celui de Lyon et du Rhône pour un déplacement à Clairefontaine les 23 et 24 novembre.

Les membres du comité de direction souhaitent proposer en priorité des présidents de club.

Remise des labels FFF/Crédit Agricole

Toutes les remises (label jeunes et féminin) se feront dans les clubs dès que les dotations seront transmises.

La FFF demande qu'un club non labellisé soit choisi par le district comme club méritant et obtienne également des récompenses.

Les membres de la commission label devront se prononcer avant le 15 octobre 2019.

Date de clôture pour désigner le lieu des manifestations du district

- Finale des coupes de l'Ain : 30 septembre 2019
 - Candidatures reçues : ESB Marboz
 - Validation pour le club de : ESB Marboz

- Journées futsal féminin : 30 septembre 2019
 - Candidature reçue : St Denis les Bourg
 - Validation pour le club de : St Denis les Bourg

- Journées (tours préliminaires et finales) futsal jeunes U13 à U18
 - Date de clôture le 31 octobre 2019
 - Validation lors du comité de direction du 5 novembre 2019

- Finales du festival U13
 - Date de clôture le 31 octobre 2019
 - Validation lors du comité de direction du 5 novembre 2019

- Journée départementale U7
 - Date de clôture le 31 octobre 2019
 - Validation lors du comité de direction du 5 novembre 2019

- Journée du football féminin
 - Date de clôture le 31 octobre 2019
 - Validation lors du comité de direction du 5 novembre 2019

Réunions spécifiques district/dirigeants de clubs pour évoquer l'arbitrage

3 réunions programmées le 7 octobre au siège du district, le 10 octobre à Ambérieu en Bugey et le 17 octobre à Izernore.

Membres du comité de direction qui seront présents :

- Viriat : JANNET JF – MALIN J. – BERNARD A.
- Ambérieu en Bugey : JANNET JF - MALIN J. – BERNARD A. – PITARD P.
- Izernore : JANNET JF - MALIN J. – MAIRE J.

Résultat du questionnaire donné aux arbitres lors de la journée de rentrée du 14 septembre

Les membres du comité de direction du district remercient tous les arbitres qui ont répondu au questionnaire. Les résultats leur ont été communiqués et désormais le groupe à l'initiative de celui-ci avec la collaboration de la CDA va rechercher les réponses pour les plus pertinentes afin d'envisager des axes d'amélioration.

Participation à une conférence organisée par la Préfecture le 25 novembre à Péronnas sur le thème de la prévention de la radicalisation dans le milieu du sport

- Participants pour le district : BELPALME J. – BERNARD A. – CONTET J. - JOSSERAND A. - MALIN J. – MAIRE J. – PITARD P.
- Le 26 novembre, trois techniciens salariés du district participeront sur le même thème à une formation dans les locaux de la préfecture.

Missions 28 août au 01 octobre 2019

- 27 août : tirage des poules de D5
- 29 août : inauguration du complexe sportif de Feillens
- 29 août : réunion plénière des féminines
- 29 août : réunion de la commission prévention
- 29 août : réunion de préparation de la journée d'accueil à Ambérieu en Bugey
- 31 août : inauguration du complexe sportif de Saint Bénigne
- 02 septembre : réunion de la commission « jeunes » ligue
- 02 septembre : conseil de ligue
- 04 septembre : réunion « j'accompagne »

- 05 septembre : réunion « j'accompagne »
- 09 septembre : réunion « j'accompagne »
- 09 septembre : réunion de la commission sur l'arbitrage
- 10 septembre : réunion plénière de la commission de discipline
- 10 septembre : réunion des présidents des commissions du pôle sportif
- 11 septembre : réunion de la commission communication
- 11 septembre : réunion de la commission statut de l'arbitrage
- 12 septembre : réunion de bureau
- 13 septembre : réunion plénière de la commission des observateurs d'arbitres
- 13 septembre : soirée des commissions
- 14 septembre : réunion plénière des commissions de discipline à la ligue
- 14 septembre : journée de rentrée des arbitres
- 14 septembre : journée d'accueil de la catégorie U9
- 14 septembre : congrès national de l'ANPDF à Marseille
- 17 septembre : réunion de la commission FAFA
- 21 septembre : journée de l'amicale des anciens
- 24 septembre : réunion de bureau
- 25 septembre : réunion de la commission technique
- 26 septembre : réunion avec le cabinet KPMG (commissaire aux comptes)
- 26 septembre : réunion de la commission prévention
- 01 octobre : comité de direction

Tour des commissions

Commission des Règlements (PELLET F.)

Augmentation importantes des dossiers : 21 dossiers en 2018/2019 contre 54 dossiers à ce jour.
 Beaucoup de forfaits dans la catégorie D5 : 17 forfaits simples et 2 forfaits généraux.
 Ceci est très certainement dû à la prise tardive des demandes de licences.

Commission Foot Réduit (CHENE P.)

Beaucoup de forfait en U13 dû certainement au retard dans la prise de licence.
 Attention aux joueurs / joueuses qui participent à des rencontres sans licence !

Commission d'Appel (MAIRE J.)

7 dossiers d'appel à ce jour dont 2 déposés par des arbitres pour absence à un match du 26/05/19.

Date de la prochaine réunion

Le mardi 5 novembre 2019 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 21 H 56.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 08.10.2019

COURRIERS ARBITRES

PARIS Yohan : indisponibilité médicale du 04.10.2019 au 15.10.2019.

FOULON Olivier : indisponibilité médicale du 03.10.2019 au 21.10.2019.

KRIMOU Abdeltif : indisponibilité médicale du 03.10.2019 au 17.10.2019.

NONINCKX Rudy : attestation de l'employeur pour son indisponibilité du 06.10.2019.

NEVES Nelson : courrier relatif à son classement de la saison 2018-2019.

THEVENET Eric : courrier relatif à un problème d'accès au compte MYFFF.

TATLI Ramazan : courrier relatif à la FMI.

GUNES Mesut : rapport suite à son absence au match MARBOZ 3 / ST DENIS LES BOURG du 29.09.2019.

ALTAN Izzet : courrier relatif au match de GURBUZ Onur.

FUSEAU Philippe : courrier relatif à un problème d'accès au compte MYFFF.

CHERPAZ Cédric : courrier relatif à la réunion de rentrée.

KONTE Ibrahima : courrier relatif à la tenue d'un arbitre.

NOËL Franck : courrier relatif à ses désignations

ALTAN Izzet : courrier tardif relatif à son indisponibilité du 12.10.2019.

JARJAVAL Romain : courrier relatif à son changement d'adresse

16 Lotissement les Charmettes 01240 LENT

PERCHE Nicolas : courrier de félicitations à Eimene AMRI suite à sa prestation lors d'un match de Coupe Gambardella.

QUENARD Sébastien : démission de l'arbitrage. Remerciements pour services rendus.

MOUGAMMADOU Zakariya : mutation professionnelle. Remerciements pour services rendus dans le District de l'AIN.

COURRIERS CLUBS

ENTENTE SPORTIVE VAL DE SAÔNE : demande d'organisation d'une formation Arbitre Assistant Semi Officiel. Les dates sont calées pour la saison 2019-2020.

S C PORTES DE L'AIN : demande d'un arbitre officiel pour le match U 15 D4 Poule I du 13.10.2019 LE MAS RILLIER 2 / PORTES DE L'AIN.

CÔTIÈRE MEXIMIEUX VILLIEU : absence de l'arbitre le 06.10.2019 pour le match CÔTIÈRE MEXIMIEUX VILLIEU 1 / BELLEY C S 2 en D 4.

F C VEYLE SAÔNE : demande de renseignements relative à une désignation d'arbitre. Le Président de la CDA a répondu.

F C BORDS DE L'AIN : courrier relatif à un arbitrage.

A S CHAZEY BONS : demande de changement d'arbitre. Prise en compte.

OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01 : demande d'un arbitre officiel en U 18 D3 Poule E pour le match OSR 01 / BOURG SUD 2 du 12.10.2019.

DIVERS

CHARON Nicolas : rapport relatif au comportement d'un arbitre suite à son observation.

GOKBOGA Bunyamin : demande de renseignements pour reprendre l'arbitrage.

BILLOUD Jean-Louis : réponse à un courrier de M. HEMONT Jean-Jacques suite à sa demande.

COMMISSION D'APPEL : comptes rendus de séances.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 15 Octobre à 19 heures.

Le Président,
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire
Pierre HERMANN

RATTRAPAGE TEST TAISA et QUESTIONNAIRE

Le rattrapage du Test TAISA, aura lieu le vendredi 1^{er} Novembre sur la matinée (lieu à déterminer et communiquer par la suite). Merci à ceux convoqués de s'organiser afin d'anticiper leur présence sur cette journée.

La liste pour le rattrapage TAISA : **RDV à 9h40 (course de 10h00 à 10h30) au stade de Viriat**

D1	BLANC Jean-Luc	D3	BEN ALI Mohamed		LAHJAB Houcine	
	REBAI Hatem		BOUILLON Raphael		LARABI Mohamed	
	ARGOUD Dorian		CALZADA PEREZ Fernando		LARGERON Adrien	
	BENSALEM Mustpaha		CUGNO Clément		LE MEUR Samuel	
	CHABAUD Loic		PIROUX Roland		LOURO Mickael	
	COGNARD Romain		PITOU Willy		MARTNEZ Clément	
	DAHBI Hossam		RAMOS PEREIRA Rui Manuel		MILLET Steven	
	DAKKI Marwane		ROBESSON Joffrey		MOKRANE Amar	
	DEPRET Fabien		SEGURA Romain		MUOUGAMMADOU Zakariya	
	DJIDDA Mehdi		SOUAF Mourad		MUSSO Franck	
	FAEDO Alan		SOURANG Mouhamadou		NOEL Franck	
	JAD		GAUTHERET Evann		AYACH Kamel	OLCAY Baki
			GOKBOGA Bunyamin		BELMOUSSA Samir	PAILLET Stéphane
JACQUES Mattéo		BEN HADJ Ouassim	PERICHON Jean-François			
KHARBAOUI Ilias		BOUMRA Lahssane	PIETRAC Nicolas			
MARECHAL Yanis		CALAUTII Dylan	QUENARD Sébastien			
NASR EDDINE Badr		CARNEIRO DE SOUSA Anthony	RAIS Mehdi			
PIQUET Baptiste		CHERPAZ Cédric	RHIGI Matthieu			
POITEVIN Clara		DAHBI Aymen	ROBIN Jean-Yves			
SALEM Aymen		DAVID Guillaume	SEYDI Amadou Bamba			
VAUDON Antony		DOGRU Mikail	TABACCHI Cédric			
BERTHET Killian		baki	TATLI Ilyas			
BRASSART Romuald		FELIGHA Bilel	TOK Iskender			
DJS		BRUFFIN Sabrina	FELIX Mickael	TRAORE Ibrahima		
	DOGRU Ismail	FOUDA ABENA Joseph	TUNA Mikail			
	KHLIFI Wissem	FUSEAU Philippe	ZAPATA Hugo			
	NUNES Eric	GAILLARD David	DST			
	QUEIROZ Perrine	GOULETTE Nicolas		BOUHLLOUBA Mounir		
	SENTENAC Kylian	GRONDIN Jimmy		BOZONNET Thibaut		
	SEVEYRAT Enzo	GURBUZ Onur		MALUSHI Halit		
	D2	EL JAOUHARY Sami	JAVANSHIR Massoud	MAURICE Loïc		
		DEMIRCI Emre	JENDOUBI Aimen	MEBARKI Adil		
		DUTREIVE Ludovic	JULIE Jean	SCHEMANN Stéphane		
		FRANCOIS Florian	KAMISSOKO Mody	DFE		
		GOUTTEFANGEAS Romain	KHELIFI Yasser		BERNARD Maria	
	AA	GUGLIELMI Claude	KILINC Erdogan			
OLCAY Fatih						

En amont du rattrapage du test TAISA, cité précédemment, aura lieu une formation Arbitre assistant au stade de Viriat de 9h00 à 9h45. Les arbitres suivants sont convoqués par conséquent **à 8h50 au stade de Viriat :**

- Abdullah DEGIRMENCI
- Mustapha FAYTAH
- Loïc GALLIOT
- Rudy NONINCKX
- Willy PITOU
- Romain SEGURA

La liste pour le questionnaire qui sera effectué par la suite au District de l'Ain : **RDV à 10h45 (questionnaire de 10h50 à 11h50)**

- BERNARD Ines (FEM)
- BLANC Jean-Luc (D1)
- BOUHLOUBA Mounir (DST)
- BOUILLON Raphael (D3)
- CHIRON Mathéo (DJS)
- DUTREIVE Ludovic (AA1)
- ENNIOUI Abdelhakim (D4)
- GURBUZ Onur (D4)
- JAVANSHIR Massoud (D4)
- LARABI Mohamed (D4)
- LOURO Mickael (D4)
- MILLET Steven (D4)
- MOKRANE Amar (D4)
- PIQUET Baptiste (JAD)
- PIROUX Alain (D3)
- RHIGI Matthieu (D4)
- SALEM Aymen (JAD)

Formation INITIALE en Arbitrage

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant !

Cette saison, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football en collaboration avec ses Districts organise des formations initiales arbitres. Cette formation permet de devenir arbitre en quelques jours. La première organisée par le District de l'Ain aura lieu

Vendredi 25 Octobre, Vendredi 1^{er} Novembre et Samedi 2 Novembre à Viriat (District de l'Ain) de 8h30 à 18h00

Coût : 90€ de frais pédagogiques + 45€ de frais d'intendance, restauration

Possibilité d'utiliser 1 bon de formations de 25€ (soit 65€ de frais pédagogiques)

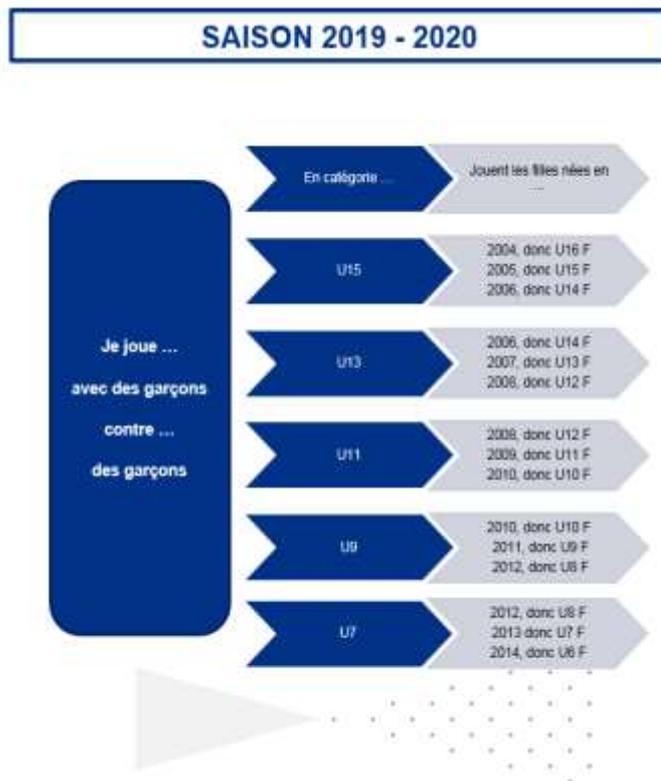
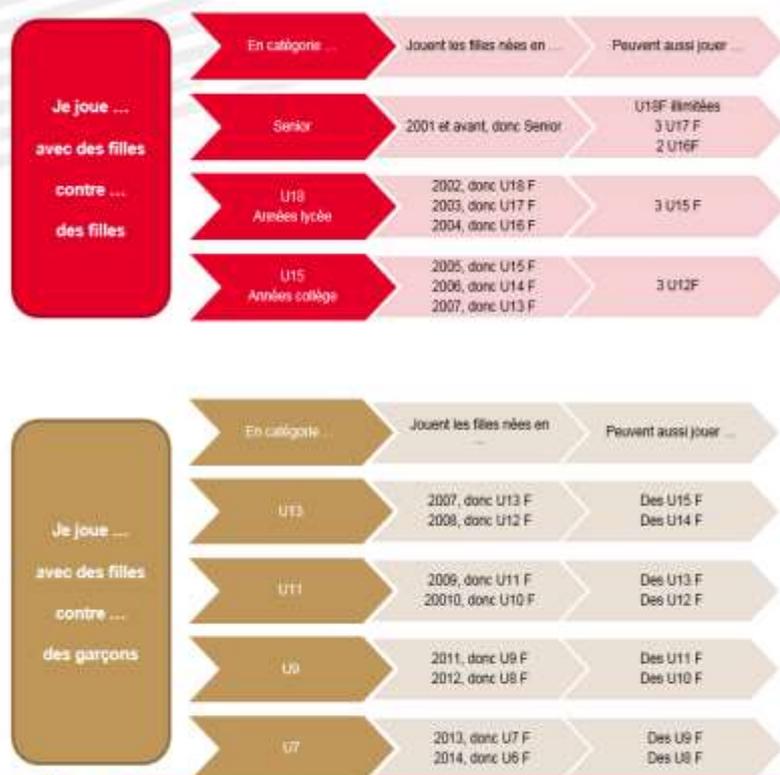
Le dossier d'inscription est à retrouver sur le site <https://laurafoot.fff.fr/simple/deviens-arbitre/>

Le dossier de candidature est à retourner complété avec les pièces jointes à la Ligue avant le 5 Octobre. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.76 ou à formations@laurafoot.fff.fr

COMMISSION FEMININES

Organisation de la pratique féminine 2019-2020



Organisation de la pratique pour les féminines

Le jeu avant tout !



Plan de Performance Fédéral U15F – Stage régional des vacances de Toussaint

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour le **stage régional U15F des 21, 22 et 23 Octobre à VICHY**. Une convocation sera adressée très prochainement par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football aux joueuses retenues.

BARATERRO	Eva	09/06/2005	AS MISERIEUX TREVOUX
BERRAUD	Romane	15/10/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAGNEUX	Emmie	30/08/2005	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

Plan de Performance Fédéral U14 F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour une séance de perfectionnement qui aura lieu le **Mardi 29 Octobre de 14h00 à 16h00 à Viriat** (Parc des Sports).

Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur place.

GIBOT	Inès	CS VIRIAT	2006
MOIRAUD	Léna	ESB MARBOZ	2006
BASSET	Anouk	ESB MARBOZ	2006
VINCENT	Sorenza	FBBP 01	2006
DIAS SENDAO	Lily	FBBP 01	2006
NALLET	Alice	FBBP 01	2006
MEZITI	Mathilde	FBBP 01	2006
HASANAJ	Denisa	FBBP 01	2006
KORBOSLI	Anissa	FBBP 01	2006
BOI	Elya	SC PORTES DE L'AIN	2006
DUC MAYER	Morgane	ST DENIS AMBUTRIX	2006
GRENAUD	Perrine	ST DENIS AMBUTRIX	2006
RIQUIER	Eryne	BRESSE FOOT 01	2006
RIQUIER	Eva	BRESSE FOOT 01	2006
GLATOUT	Jeanne	BRESSE FOOT 01	2006
BUCILLAT	Axelle	BRESSE FOOT 01	2006
KILICER	Maëlys	GJ HAUT BUGEY	2006
BALAGHNI	Inès	CONCORDIA FC	2006
BOURBON	Auréline	CS LAGNIEU	2006
CARRON	Océane	CS LAGNIEU	2006
PALIX	Sophia	AS MISERIEUX TREVoux	2006

Plan de Performance U12F – U13F

La Commission Technique du District de l'Ain organise le **Vendredi 25 Octobre un rassemblement de détection féminin U12-U13** ouvert à toutes les filles licenciées nées en 2007 et 2008 sur les installations de Curtafond (matin de 9h à 12h00) et d'Ambérieu-en-Bugey (après-midi de 13h45 à 16h30).

L'inscription s'exécute via le lien suivant : <https://docs.google.com/forms/d/1pZnYrM-dsqADqInyIRO-MFu9-iJOcEBzWNAg9ocgH00/edit>

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués
Seniors D5 et D6 : 1 délégué
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U17 et U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL DES REGLEMENTS

21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes

21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

- ✓ D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8
- ✓ D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, DELIANCE, GUTTIEREZ.

Excusé : M. VERNAY

Courriers :

- Entente en seniors D5 entre Cormoranche et St Cyr sur Menthon : accord de la commission. Club responsable : St Cyr sur Menthon
- du club de Côtère Luenaz annonçant la mise en inactivité de la catégorie Footloisirs.
- du club de l'Entente Revermontoise : courrier transmis à la Commission Prévention.
- Réclamation de Porte de l'Ain contre le club d'Ambérieu FC en D1.

- Réclamation de St Denis Ambutrix contre le club d'Ambérieu FC.
- Reçu rapports demandés en U13 de Bourg Sud et Fo Bourg.



CLUBS PRENEZ NOTE !

42.14) Arbitrage par joueur

42.14.1) Le match à arbitrer ne suit pas obligatoirement au calendrier la sanction disciplinaire, le joueur est rétabli dans ses droits après avoir purgé la sanction infligée par la commission de discipline et ce jusqu'au jour où il doit arbitrer (le joueur est requalifié à compter du lundi qui suit son arbitrage).

Le joueur sanctionné qui est indisponible le samedi soir doit le faire savoir à la Commission des Règlements dès connaissance de sa sanction.



CONVOCATION

Dossier n° 51

Plateau U13 : Bourg Sud 3 / Bourg FO 1 – poule R – du 21/09/19

Sont convoqués devant la commission des règlements du district de l'Ain de Football le **Mardi 22 Octobre 2019 à 19 H 00**, les personnes ci-dessous :

Pour le club de Bourg Sud

- CAMARA Ousmane.
- BAYRAM Batihan, responsable du plateau.

Pour le club de Bourg FO

- LANGER Sofyan.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les personnes convoquées devront présenter leur licence ou, à défaut, une pièce d'identité.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat du District et de préciser l'identité de la personne que vous avez éventuellement mandatée aux fins de représenter vos intérêts.



Dossier n° 53

Match n° 2188520 : Bourg Fo 1/Essor Bresse Saône 2 – U15 D3 poule E – du 29/09/2019

Courrier de Bourg Fo : 3^{ème} forfait donc forfait général.

Score :

Bourg Fo 1 : 0 but / - 1 point

Essor Bresse Saône 2 : 3 buts / 3 points

Les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts.

Le club de Bourg Fo est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 54

Match n° 21836405 : Marboz 5/Bresse Foot 01 5 – Seniors D5 poule J – du 5/10/2019

Courrier de Bresse Foot 01 : 2^{ème} forfait.

Score :

Marboz 5 : 3 buts / 3 points

Bresse Foot 01 5 : 0 but / - 1 point

Le club de Bresse Foot 01 est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 55

Courrier du club de Valserine FC annonçant le forfait général de son équipe seniors 2 évoluant en D5 poule L.

Les clubs devant rencontre cette équipe seront exempts.

Le club de Valserine FC est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 56

Match n° 21836227 : Mille Etangs 2/Dombes FC 4 – seniors D5 poule D – du 6/10/2019

Courrier de Dombes FC : 1^{er} forfait.

Score :

Mille Etangs 2 : 3 buts / 3 points

Dombes FC 4 : 0 but / - 1 point

Le club de Dombes FC est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 57

Match n° 21969501 : Thoissey/Essor Bresse Saône – U18 féminines à 11 – du 21/09/2019

1^{er} forfait d'Essor Bresse Saône.

Score :

Thoissey : 3 buts / 3 points

Essor Bresse Saône : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 42

Suite à une erreur parue au PV N° 12 concernant l'amende pour forfait de Manziat 3, l'amende est en fait de **44 €uros** (au lieu de 64 €uros).

SPORTIVE SENIORS

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Réunion du 8 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREZIAT, Mathieu FAUSSURIER.

Courriers :

Montmerle As : modification date rencontre D5 poule E contre Montluel samedi 5 octobre (noté)

Foissiat Etrez Es : modification horaire rencontre D5 poule K du 5 octobre (noté)

Coligny As : changement date

Jassans Frans Foot: changement de terrain pour équipe 3 D5 poule D : synthétique de JASSANS

Portes de l'Ain Sc : changement de terrain.

Miserieux Trévoux AS : modification date des rencontres

Modifications de rencontres

Compétition	D5	Poule :	K	N° de match :	218360440
Rencontre :	Coligny As 1 – Foissiat Etrez Es 3				
Initialement prévu le :	12/10/2019	Heure :	18h30	Stade :	Municipal de COLIGNY
Aura lieu le :	11/10/2019	Heure :	20h00	Stade :	Municipal de COLIGNY
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

Compétition	D4	Poule :	C	N° de match :	21583559
Rencontre :	Portes de l'Ain Sc 2 - Veyle Vx Jonc 1				
Initialement	27/10/2019	Heure :	15h00	Stade :	Municipal de TRAMOYES
Aura lieu le :	27/10/2019	Heure :	15h00	Stade :	E.LARGE à St ANDRE de CORCY
Commentaire :					

Compétition	D2	Poule :	B	N° de match :	21582747
Rencontre :	Miserieux Trévoux As 3 - Oyonnax Pvfc 2				
Initialement	13/09/2019	Heur	15h00	Stade :	Fétan de TREVOUX
Aura lieu le :	12/10/2019	Heur	18h00	Stade :	Fétan de TREVOUX Synthétique.
Commentaire :	Accord de 2 clubs				

Compétition	D3	Poule :	B	N° de match :	21582881
Rencontre :	Thoissey Esvs 2 - Miserieux Trevoux As 4				
Initialement	13/09/2019	Heur	15h00	Stade :	Des Petits Oiseaux à THOISSEY
Aura lieu le :	12/10/2019	Heur	18h00	Stade :	Des Petits Oiseaux à THOISSEY
Commentaire :	Accord de 2 clubs				

COMMISSION COUPES

Réunion du 8 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREZIAT, Mathieu FAUSSURIER.

Le tirage T2 des coupes de l'Ain et des groupements a été effectué et diffusé sur le site du district.

Un rencontre en coupe des groupements est en suspens, elle concerne le club **de Serrieres-Villebois Fc**

en attente de décision d'une rencontre du T1 **Bettant Js – Chazeys Bons As.**

Courriers :

St Martin Maillat Combe du Val Es : lu et noté.

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 8 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET ; Jacques CONTET ; David BEREZIAT. Mathieu FAUSSURIER.

Courriers :

US Nantua: arrêté préfectoral stade NANTUA pour week-end du 5 et 6 octobre (rencontre U15 D4 p.G inversée)

Plaine Revermont Foot : rencontre U15 sur terrain de TREFFORT.

OI. Sud Revermont : modification terrain rencontre du 12 octobre U18

Bresse Dombes Js : rencontres U18 sur terrain de DOMPIERRE sur VEYLE.

Bresse Foot 01 : changement horaire.

Modifications rencontres

Compétition :	U18 D3	Poule :	E	N°match :	21891048
Rencontre :	OI. Sud Revermont 1 - Bourg Sud 2				
Initialement	12/10/2019	Heure :	15h30	Stade :	Domagne à CEYZERIAT
Aura lieu le :	12/10/2019	Heure :	15h30	Stade :	La Craz à MONTAGNAT
Commentaire :					

Compétition :	U18 D4	Poule :	H	N°match :	21891119
Rencontre :	Bresse Foot01 2 - Essor Bresse Saône 3				
Initialement	12/10/2019	Heure :	15h30	Stade :	De l'Arquebuse à PONT de VAUX
Aura lieu le :	12/10/2019	Heure :	13h30	Stade :	De l'Arquebuse à PONT de VAUX
Commentaire :					

VETERANS

Réunion du 8 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREIZIAT, Mathieu FAUSSURIER.

Un tour de cadrage de la coupe Morandas aura lieu le vendredi 17 novembre voir tirage sur site du district.

Courriers :

Cotière Luénar Fc : rencontre sur terrain de DAGNEUX route de Bressolles.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 8 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREIZIAT, Mathieu FAUSSURIER.

Courriers :

St Denis en Bugey Ambutrix Fc : report rencontre Senior F. à 11 poule B contre Dombes Bresse FC, nous redonner une date, en accord avec les 2 clubs.

Viriat Cs : demande report rencontre Senior F à 11, en attente accord club Attignat As.

Bresse Foot01 : report senior F. à 8 du 12 octobre contre Bourg Sud samedi 19 octobre à 18 h00.

Montmerle As: report rencontre U15F poule B contre THOISSEY Esvs au mardi 8 octobre 2019, accord des 2 clubs.

Essor Bresse Saône : changement de terrain U15F poule B contre Lagnieu Cs
-stade des Belouses à BAGE LA VILLE 14h00.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

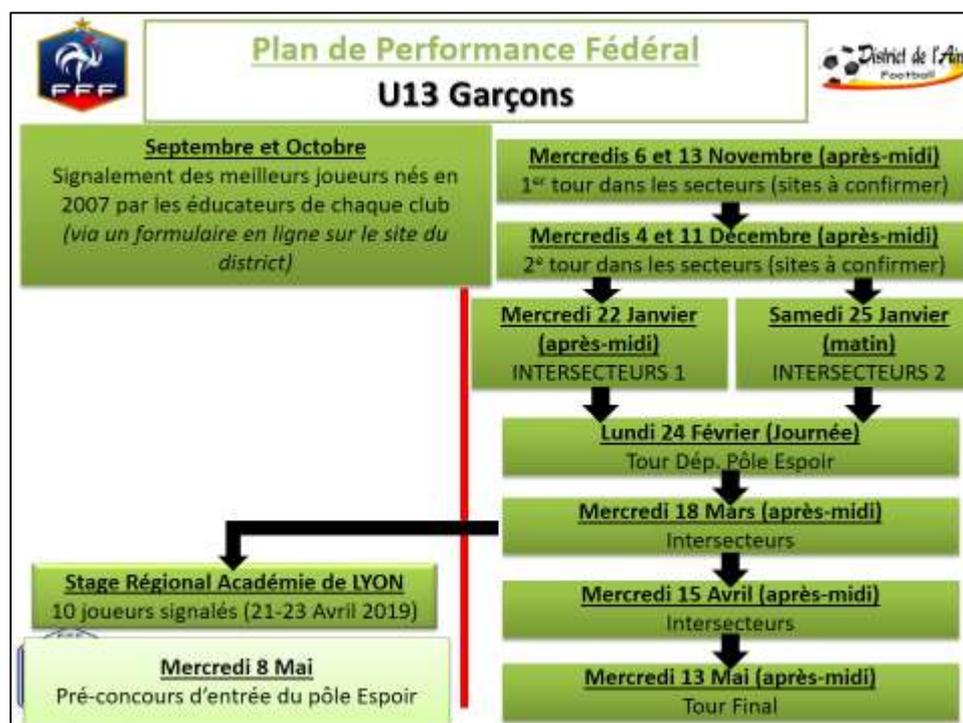
La Commission Technique recherche des installations sportives pour les manifestations suivantes:

- FUTSAL (janvier – février 2020)
- FESTIVAL U13 (samedi 04 avril 2020)
- PLATEAU U7 (samedi 06 juin 2020)
- JDFF (dimanche 07 juin 2020)

Pour candidater, merci d'envoyer un mail à district@ain.fff.fr en précisant la manifestation que vous souhaitez accueillir. Les cahiers des charges sont accessibles depuis le site du district.

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2007) :



Merci d'utiliser le lien ci-dessous pour vos retours avant **le 18 Octobre 2019.**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVWuVPia1CvmmssS2geX2umoceoQrozcbF9IC9-1Z_NVKMBg/viewform?usp=sf_link

Clubs ayant déjà répondu à l'enquête :

*FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

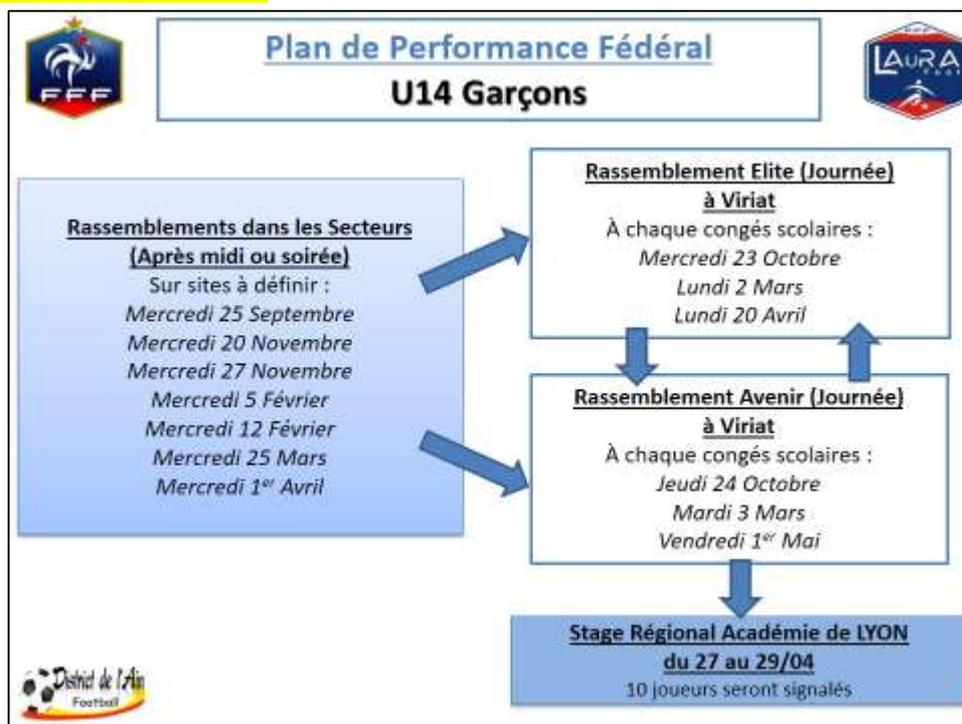
*ES REVERMontoise

*CS VIRIAT

*MONTREAL LA CLUSE

*FC VEYLE SAONE

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2006) :



Listing des groupes U14 ELITE et AVENIR retenus pour participer aux prochains rassemblements les **mercredi 23 ou jeudi 24 Octobre (à VIRIAT & LAGNIEU)**. Les joueurs concernés ont reçu une convocation individuelle.

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance	Poste
Groupe ELITE (Toussaint)				
AIN SUD FOOT	JEAN-JOSEPH	Whesley	09/07/2006	GB
AIN SUD FOOT	SARTRE	Loan	05/01/2006	DC / MD
AS MISERIEUX TREVOUX	VAGANEY WEIDMANN	Alan	17/01/2006	GB
AS MONTREAL LA CLUSE	COCA Y GUERRERO	Maxime	12/06/2006	MGe / LATG
AS MONTREAL LA CLUSE	LIEVIN	Lilian	08/04/2006	MD / MGe
AS MONTREAL LA CLUSE	LOPEZ	Nathan	20/01/2006	DC / LATD
BOURG SUD	CHAGRAOUI	Amine	17/01/2006	ATT / MA
CS VIRIAT	BUATHIER	Paul	07/05/2006	MD / DC
ESB MARBOZ	RODET	Johan	08/02/2006	GB
FBBP01	BAILLIVY	Noah	06/07/2006	MA
FBBP01	BILLET	Mathis	22/01/2006	MDt / LATD
FBBP01	CARRIERE	Sacha	04/03/2006	LATG
FBBP01	CHARBONNIER	Jeremy	10/05/2006	ATT / MA
FBBP01	DIALLO	Amadouwoury	02/08/2006	MD
FBBP01	DOUMAZ	Nahil	21/02/2006	ATT
FBBP01	GROSCARRET	Axel	25/05/2006	MGe
FBBP01	PAUGET	Tom	12/01/2006	MD
JASSANS-FRANS-FOOT	DA SILVA MARTINS	Lorenzo	30/03/2006	ATT / MGe
JASSANS-FRANS-FOOT	FRANZETTI	Lucas	09/05/2006	DC
OYONNAX PVFC	OIJAGHBI	Sofiane	27/07/2006	DC / LATD
OYONNAX PVFC	SIDIBE	Fode	20/06/2006	MDt / ATT
OYONNAX PVFC	SANTANA	Matteo	26/05/2006	LATG / MGe
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Majid	04/01/2006	DC
US ARBENT MARCHON	KMIHA OUAHDANI	Bader	24/01/2006	MD
Groupe AVENIR (Toussaint)				
AIN SUD FOOT	HAOUES	Fares	22/10/2006	MD / DC
AS MONTREAL LA CLUSE	BREGIEIRO	Téo	04/11/2006	ATT
AS MONTREAL LA CLUSE	TUNCA	Emre	18/05/2006	MD / MA
BOURG SUD	HAMMOU SABAANE	Elias	09/01/2006	MA
CONCORDIA FC	BOUTELDJA	Nolan	19/08/2006	MA / ME
COTIERE MV	LEONE	Tom	14/05/2006	MDt / MD

CS VIRIAT	CADEL	Matthew	25/04/2006	MA / ATT
ES REVERMONTAISE	PAGE	Mathis	02/03/2006	DC / MD
ESB MARBOZ	PHILIBERT	Quentin	05/08/2006	ATT / MDt
ESSOR BRESSE SAONE	BERRY	Nathan	02/05/2006	GB
ESSOR BRESSE SAONE	CHAVANNE	Mathis	15/02/2006	MD / LATD
ESSOR BRESSE SAONE	CROZET	Charlie	18/02/2006	MDt / ATT
ESSOR BRESSE SAONE	COLAS	Maxime	10/05/2006	DC
FBBP01	BUATOIS	Corentin	09/12/2006	MA / MGe
FBBP01	KRASNIQI	Lirian	28/06/2006	MD / DC
FBBP01	PIQUERAS	Enzo	30/10/2006	DC / LATG
FC VEYLE SAONE	BEAUDET	Esteban	10/09/2006	DC
FC VEYLE SAONE	BUELLET	Mylan	17/02/2006	MGe / MA
JASSANS-FRANS-FOOT	RETIERE	Mathis	06/01/2006	GB
JASSANS-FRANS-FOOT	GONCALVES	Ruben	18/01/2006	MGt / ATT
OYONNAX PVFC	ARLI	Nébi	08/10/2006	MA / MDt
OYONNAX PVFC	XIONG	Tom	05/04/2006	GB
US ARBENT MARCHON	GUTZVILLER	Nael	16/01/2006	MA / MD
Pôle Espoir :				
FBBP01	DEBOURG	Fabrizio	27/02/2006	DC
FBBP01	LAFFONT	Louison	11/04/2006	MD
Blessé :				
AIN SUD FOOT	PEREZ	Jessim	16/11/2006	ATT / MDt
FBBP01	PEYROT	Marius	14/04/2006	LATD
CS VIRIAT	BOULLY	Remi	01/01/2006	LATG
A revoir en Novembre:				
US ARBENT MARCHON	SAIDI	Nadir	28/05/2006	GB

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2005) :



Listing des joueurs U15 retenus pour le rassemblement Interdistricts à **VICHY** (03) du mercredi 30 Octobre au samedi 2 Novembre prochain. Les joueurs concernés recevront une convocation individuelle.

	CLUB 2018/2019	CLUB 2019/2020	NOM	PRENOM	Date Naissance
1	AIN SUD FOOT	AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
2	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
3	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux	CORGIER	Gabriel	24/04/2005
4	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
5	COTIERE MV	COTIERE MV	PEREIRA	Mateo	15/10/2005
6	AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	KHALFOUN	Noeh	15/06/2005
7	AMBERIEU FC	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	PLAIDEAU	Adam	22/01/2005
8	AMBERIEU FC	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	ZARZAR	Chaib	13/03/2005
9	AS MONTREAL LA CLUSE	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	NASRI	Marwane	05/10/2005
10	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005
11	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	MADAGASCAR	Gaetan	01/01/2005
12	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	OZSOY	Semih	08/12/2005
13	JURA SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BOUNASSIR ROIDA	Ilias	01/02/2005
14	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	MAYOUE	Samuel	18/05/2005
15	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	MURO	Romain	03/06/2005
16	AS MONTREAL LA CLUSE	PLASTICS VALLEE FC	YUKSEL	Yavuz	05/05/2005

Suppléants/Réservistes :

AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	LOUIS	Anthony	07/02/2005
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	BISLIMI	Valon	05/05/2005

Non retenus :

AIN SUD FOOT	AIN SUD FOOT	LAFAYE	Joris	07/04/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
COTIERE MV	COTIERE MV	PAVIOT	Louis	18/04/2005
CS BELLEY	CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	MASIC	Ednan	25/03/2005
F. BOURG EN BRESSE PER. 01	F. BOURG EN BRESSE PER. 01	NDUWIMANA	Landry	18/10/2005
PLASTICS VALLEE FC	PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
PLASTICS VALLEE FC	PLASTICS VALLEE FC	BELAN	Jean	06/07/2005

Blessé :

AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
----------------------	----------------------	---------	--------	------------

Arrêt du parcours :

ESB MARBOZ	ESB MARBOZ	LUZY	Antoine	07/04/2005
------------	------------	------	---------	------------

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Formation Professionnelle Continue des TFP de niveau IV et niveau III (BMF/BEF) « *Entraînement technique et tactique des défenseurs* »

Volume horaire total : 16H

Objectifs

- Ec d'identifier les phases de jeu défensives
- Ec de proposer des principes de jeu (collectif) cohérents en fonction de la phase de jeu recherchée
- Ec de maîtriser les comportements individuels et collectifs dans un principe de jeu donné
- Ec de concevoir et piloter un système d'entraînement (procédés et pédagogies adaptés en fonction d'un principe de jeu défensif)

Public concerné

Licencié(e) de la FFF et non licencié (e) diplômé,
éducateurs titulaire d'un TFP

Pré-requis

Etre licencié(e) FFF et âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation
Etre titulaire d'un TFP (BMF ou BEF), ou du BEES 1^{er} degré mention Football
Seront prioritaires : les candidats en activité dans un club rattaché à la LAuRAFoot non à jour de recyclage pour la saison en cours

Programme et encadrement

Programme :
- 2 jours de formation (8h30 – 18h)
- Alternance entre théorie (apports formateurs – échanges stagiaires – observations vidéos) et pratique (séance cadre et mise en situation stagiaires)

Encadrement :
Guillaume BUER (CTR)
Pierre BERTHAUD (CTR)
Gregory MOREL (CTD PPF 73)

Intervenants :
Romain PATUREL (Entraîneur réserve séniors R3 et responsable technique de GFA Rumilly Vallières)

Méthodes et supports

16H de formation : horaires de 8H30-12H30 à 14H-18H
Pédagogie de l'action : mise en pratique, observation, apports théoriques
Supports pédagogiques : diaporama, vidéo, documents, lexique
Interactivité, échange et réflexion collective

Date et lieu

RUMILLY (74) – adresse exacte communiquée dans la convocation
Les 25 et 26 octobre 2019

Tarif

126€
10€ de frais d'inscription + 86€ de frais pédagogiques (6€/h) + 15€ de repas/jour
L'inscription ne sera effective qu'à réception du paiement

Info complémentaire

Tenue sportive et matériel de prise de note
Equipement du footballeur
Affaire de douche
Certificat médical à présenter en cas de contre-indication pour la pratique sportive

Pour toutes questions, joindre :

Mail : formations@laurafoot.fff.fr Tél : 04/72/15/30/76

Organisateur



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

Siège social : 350b, avenue Jean Jaurès - 89007 Lyon

Etablissement : ZI Bois Joli II - 13, rue Bois Joli - 63800 Cournon d'Auvergne

Tél : 04.72.15.30.30 / E-mail : ligue@laurafoot.fff.fr

TRIMESTRE 1 : SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

Module U9 : Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre (à MONTREAL LA CLUSE) – 11 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

COT. MEXIMIEUX VILLIEU

MARECHAL Sylvain

JASSANS FRANS FOOTBALL

BAS Jérôme

FC MAS RILLIER

SAUVAGERE Laurent

DENOEUD RICARD Daphné

MONTREAL LA CLUSE

AMIL Abdellilah

COELHO Kevin

HENNEBOIS Geoffrey

JEANTEL Mikaël

MONTI Antonin

TAVARES FERREIRA Anne Christine

VILLEDIEU Raphaël

Module U15 : Vendredi 18 et Samedi 19 Octobre (Belley) – 10 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

IZERNORE

GELATO Fabien

GOMES MOREIRA Danny

ST MARTIN DU MONT

VERNE Florian

ES FOISSIAT ETREZ

CHIROT Jonathan

JASSANS FRANS FOOTBALL

CORREIA Frédéric

HALTER Vincent

CS BELLEY

DAMELET Romain

JANICHON Jimmy

THOISSEY ESVS

VETTER Arnaud

BRESSE DOMBES JS

GENTELET Jérémy

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 21 et Mardi 22 Octobre (St Martin du Mont) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

BERNARD Laura

BUFFAVAND Erin

DUVERGER Meline

FAREINS SAONE VALLEE FOOT

CHAVRONDRIER Julian

BRESSE DOMBES JS

FOURNIER BERGERON Xavier

PELUX Samuel

MARBOZ ESB

DUPAIN Timoléon

GRIOT Jérémy

CS VALROMEY

Gaëtan CHEVALLIER

Loïs CHEVALLIER

Léo MORGNIEU

Hugo MARTINAND

Module U11 Jeunes Cadres : Lundi 28 et Mardi 29 Octobre (Marboz) – 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC PLAINE TONIQUE

ANDRE Jérémy

BOZONNET Aurélien

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

DUVERGER Meline

GIROUX Eva

COLLET Arthur
DRUGUET Samuel
VERNE Kenny

INGEGNERI Mathilde
NICOLET Lola

Certification CFF1/2/3 : Samedi 26 Octobre (Viriat) – 24 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF1 :

MISERIEUX TREVoux

BARES Arthur

ST DENIS AMBUTRIX

CARVALHO Maxime

BELLEGARDE CO

DELATTRE Kyllian

CS LAGNIEU

EL AMINE Soufiane

CAROFF Dylan

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

BIDIDI Philippe

GRAO Kévin

BOURG SUD

ABBAL Ahmad

MARBOZ ESB

ELSENER Jérémy

CFF2 :

BELLEGARDE CO

CHERUBIN Kenny

ATTIGNAT

BOZONNET Thibaut

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

HASAINÉ Mohamed

CS LAGNIEU

KOMBO Georges

AS MISERIEUX TREVoux

BESSION Killian

THONON EVIAN GRAND GENEVE FC

BOEGLIN Sébastien

BOURG SUD

JAAFAR Merou

CFF3 :

BRESSE NORD

FONTAINE Stéphane

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

ES TRINITE LYON

AGHEY Camille

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

NEOLAS Martin

SAADALLAH Brahim

SANVERT Pierre

BOURG SUD

PUTIN Marvin

Module U7 : Vendredi 1^{er} Novembre (lieu à déterminer) – 11 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT

CHANEL Thibaud

LACROIX Gérald

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

BIDIDI Philippe

ESB MARBOZ
GRIOT Jérémy
DUPAIN Timoléon

VEYLE VIEUX JONC
PUSSET Laurent

CONCORDIA BELLEGARDE FC
HOCINI Rachid
BENSEFIA Tarek
DELATTRE Kyllian
GRET Thomas

AIN SUD FOOT
TRIAIY Bruno

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE, JANVIER & FEVRIER

Module GB Initiation : Samedi 7 et 14 Décembre (Viriat) – 11 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

COTIERE MV
CUGNO Corentin
DEBAY Stephan
PANAROTTO Stephane

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
LEVESQUE Antonin

JASSANS FRANS FOOTBALL
RETIERE Manuel

CS NEUVILLOIS
DA SILVA Alexandre

SC MILLE ETANGS
BEAUGENDRE Frédéric

AIN SUD FOOT
BRUFFIN Raphael

US IZERNORE
GOMES MOREIRA Danny

BRESSE DOMBES JS
GENTELET Jérémy

MARBOZ ESB
DUPAIN Timoléon

CFF2 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER
ANGLADE Maxime
MASSON Cédric

BELLEGARDE CO
BENSEFIA Tarek
DELATTRE Kyllian
GRET Thomas

ST DENIS AMBUTRIX
CARVALHO Maxime

ATTIGNAT
PAKULA Alexandre

FC MAS RILLIER
ARBANT Fabien
MOLLICONE Rocco

CFF3 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 13 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER
AMBARKI Mohamed
CAMBIER Matthias
SCALMANA Jordan

BELLEGARDE CO
ALTUNISIK Ersin
CHERUBIN Kenny

GENAY AVS
KLAUSS Anthony

LAGNIEU
EL AMINE Soufiane
KOMBO Georges

ESB MARBOZ
ELSENER Jérémy

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BESSY Jérôme

SC PORTES DE L'AIN
GIROUD Romain

ES REVERMontoise
DA SILVA Vincent

FAREINS SAONE VALLEE
REVOLON Ludovic

Module U11 : Samedi 1er et 8 Février (Bellignat) – 4 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC
BOCQUILLOD Lucie
ENNIOUI Abdelhakim

ST MAURICE DE GOURDANS
CAUDERON Guy

MARBOZ ESB
GRIOT Jérémy

Module U13 : Vendredi 21 et Samedi 22 Février (St Didier sur Chalaronne) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT
FALAISE Hervé

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GRAO Cindy

BRESSE DOMBES JS
GENTELET Jérémy

CFF1 : Du mercredi 26 au samedi 29 Février (Viriat) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER
ANGLADE Maxime
SCALMANA Jordan

BELLEGARDE CO
BENSEFIA Tarek
GRET Thomas

O. SUD REVERMONT 01
ANDROUIN GIOVANNETTI Cédric

ATTIGNAT
PAKULA Alexandre

JUJURIEUX
RIGOLLET Romain

TRIMESTRE 3 : MARS, AVRIL & MAI

Certification CFF1 : Mercredi 11 Mars (Lieu à déterminer) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

BELLEGARDE CO
CHERUBIN Kenny

BRESSE DOMBES JS
GENTELET Jérémy

DOMBES US
GUILLET Dorian

Module U11 : Vendredi 10 et Samedi 11 Avril (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 20 et Mardi 21 Avril (lieu à déterminer) – 0 Inscrit

CFF4 : Du Lundi 4 au jeudi 7 Mai (Viriat) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

GRAO Kévin

CS LAGNIEU

KOMBO Georges

BELLEY CS

BERTHAUD Manon

Certification CFF2/3 : Samedi 2 Mai (Viriat) – 0 Inscrit

Certification CFF1 : Mercredi 27 Mai (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit

Certification CFF4 : Vendredi 29 Mai (Viriat) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC DOMBES BRESSE

MAZUY Romain

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

VEYLE SAONE

CURSIO Maxime

VEYLE SAONE

OZCELIK Yusuf

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

DOMINGUEZ LLACER Mathieu

KALECHE Rémy

VIRIAT

GOUCEM Vincent

Certification CFF2/3 : Samedi 30 Mai (Viriat) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF2 :

MISERIEUX TREVoux

BARES Arthur

CFF3 :

NANTUA

NUNES Filipe

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost, Patrick Teppe, Patrick Chêne

U13

Les rencontres de la seconde Phase seront sur le site en début de semaine prochaine car un dernier plateau se déroule ce samedi 12 Octobre 2019.

Site Championnat Choisir sa catégorie et son Niveau

Seconde Phase U13

Chaque club recevant :

N'utilise plus les feuilles de plateau

Imprime les feuilles de match par l'intermédiaire de Footclubs.

Saisit les résultats sur Footclubs

Scanne la feuille de match par l'intermédiaire de Footclubs

Vous trouvez sur le site :

Le nouveau championnat U13 avec les montées et descentes entre chaque Phase établi sur le nombre d'équipes de la saison 2018 – 2019 soit 156 équipes.

3 Niveaux en 1^{ère} Phase : D2 : Poules A, B, C, D
D3: Poules E, F, G, H, I, J
D4 : Poules K, L, M, N, O, P, Q, R

4 Niveaux en 2^e Phase : D1, D2, D3, D4 les 2 équipes de D1 classées premières de chaque poule pourront disputer un championnat interdistricts en 3^e Phase
Les équipes réserves ne pourront pas disputer le championnat de D1 lors de cette Phase

4 Niveaux en 3^e Phase : D1, D2, D3, D4

Durant ce championnat, vous pourrez avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde Phase. Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres ne pourront pas accéder au niveau supérieur. Les Ententes ne pourront pas évoluer en D1 lors de la 2^e Phase.

Le règlement du Championnat U13

Le Calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U13, Plateau U13

Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule

Tous les plateaux débutent à 13 h 30 sauf

A Polliat, Bressans FC (14 heures)

A Curtafond, Bresse Tonic Foot (14 heures)

A Grièges, Grièges Pont de Veyle (14 heures)

A St Julien / Reyssouze, Bresse Nord (14 heures)

Report

Poule E : Nantua 2 reçoit Plastics Vallée 2 et Valserine 2 à Nantua le 12 Octobre 2019.
En cas d'annulation le plateau se déroulera à Châtillon en Michaille.

Règlement U13 –Précisions

Les équipes réserves de D2 ne peuvent accéder à la D1:

- si une équipe réserve termine dans les 3 premiers d'une même poule, le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur.
- si 2 réserves terminent dans les 3 premiers d'une même poule, le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur ainsi que le meilleur 4^e d'une autre poule.
- si 3 réserves terminent dans les 3 premiers d'une même poule, Le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur ainsi que les 2 meilleurs 4^e de 2 autres poules.

Niveau D3

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui accèdera.

Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prendrons le meilleur deuxième des autres poules.

Niveau D4

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui accèdera. Si le second accède aussi, c'est le meilleur deuxième des autres poules qui accèdera.

Engagement ou retrait d'équipe

Vous avez jusqu'au **6 Octobre 2019** pour engager ou retirer des équipes.

Le faire par mail ou par courrier.

Feuilles de plateaux manquantes Amende : 9 €

Journée du 28/09/19 Merci de nous les envoyer

Poule M :	Ain Sud Foot 6	9 €
	St Maurice de Gourdans Buyatin	9 €

U11

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020. Les équipes évoluant sur les plateaux sont automatiquement inscrites. Si vous désirez inscrire une équipe formée de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de le faire par mail avant le 18 Novembre 2019.

Vous trouvez sur le site :

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit

Le Calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U11, Plateau U11

3 Niveaux toute la saison : D1 : Poules A, B, C, D
D2 : Poules E, F, G, H, I
D3 : Poules J, K, L, M, N, O, P, Q, R

Modifications :

Poule K : Retrait de Bas Bugey Rhône 1

Journée du 12 10 19 : Ent Colomieu Belley CS reçoit CO Plateau 1 à Colomieu.

Journée du 9 11 19 : Lagnieu 3 reçoit Ent Colomieu Belley Cs à Lagnieu

Poule L : Retrait de Jujurieux 2

Journée du 12 Octobre 2019 : Châtillon la Palud 1 reçoit Ambérieu FC 4 et Ain Sud Foot 6 à Châtillon la Palud

Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule

Engagement ou retrait d'équipe

Changement de Niveau

Vous avez jusqu'au **13 Octobre 2019** pour demander à changer de Niveau à partir du 9 Novembre 2019, pour engager ou retirer des équipes.

Le faire par mail ou par courrier.

Feuilles de plateaux manquantes

Merci de nous les scanner

Journée du 28 Septembre 2019 :

Poule :

U9

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020. Les équipes évoluant sur les plateaux sont automatiquement inscrites. Si vous désirez inscrire une équipe formée de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de le faire par mail avant le 18 Novembre 2019.

Vous trouvez sur le site

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit

Le Calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U11, Plateau U11

2 Niveaux toute la saison : D1 : Poules A, B, C, D, E, F, G, H, I, J
D2 : Poules K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE

Il est important de bien matérialiser la surface du gardien de but (8 m) afin de permettre la relance protégée.

Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule

Modifications

Poule I : Changements de lieu

Journée du 12 Octobre 2019 : Le Plateau se déroulera à **Péronnas (Municipal)**.

Engagement ou retrait d'équipe

Changement de Niveau

Vous avez jusqu'au **13 Octobre 2019** pour demander à changer de Niveau à partir du 9 Novembre 2019, pour engager ou retirer des équipes.

Le faire par mail ou par courrier.

Feuilles de plateaux manquantes

Merci de nous les scanner

Journée du 28 Septembre 2019 :

Poule :

U7

Merci de nous envoyer les plannings de vos rencontres

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020. Si vous désirez participer soit avec une équipe (ou plusieurs) évoluant sur les plateaux ou avec une équipe (ou plusieurs) formée(s) de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de le faire par mail avant le 18 Novembre 2019.

Il est important de bien matérialiser la surface du gardien de but (8 m) afin de permettre la relance protégée.

Feuilles de plateaux manquantes

Merci de nous les scanner.

Journée du 28 Septembre 2019 :

Haut Bugey :

Bresse :

Dombes Côtière :

Val de Saône :

Poules U7

Bugey

Poule A : Bords de l'Ain (1 équipe), Jujurieux (1 équipe), Leyment (1 équipe), Priay (2 équipes), Vaux en Bugey (3 équipes)

Plateau à Vaux en Bugey le 21 Septembre 2019 à 14 heures

Plateau à Jujurieux le 28 Septembre 2019 à 14 heures

Poule B : Ambérieu FC (4 équipes), Bettant (2 équipes), Châtillon la Palud (1 équipe), St Denis Ambutrix (2 équipes)

Plateau à Châtillon la Palud le 21 Septembre 2019 à 14 heures

Poule C : Berges du Rhône (3 équipes), Lagnieu (3 équipes), Serrières Villebois (1 équipe), St Maurice de Gourdans (2 équipes), St Vulbas Plaine de l'Ain (4 équipes)

Plateau à Lagnieu le 21 Septembre 2019 à 14 heures

Bas Bugey Plateau à Angletfort à 13h 30 le 5 Octobre 2019 pour les 2 poules

Plateau à Culoz à 13 h 30 le 12 Octobre 2019 pour les 2 poules

Poule G : Angletfort (1 équipe), CS Valromey (1 équipe), CO Plateau (1 équipe), Coloz Grand Colombier (2 équipes), Virieu (2 équipes)

Poule H : Bas Bugey Rhône (1 équipe), Belley CS (5 équipes), Colomieu (2 équipes), Massignieux de Rives (pas d'équipe), Peyrieu Brens (1 équipe)

Bresse

Poule I : Attignat (4 équipes), Curtafond Confrançon (2 équipes), Marboz (4 équipes), Viriat (2 équipes)

Plateau le 28 Septembre 2019 à Viriat à 10 heures

Plateau le 5 Octobre 2019 à Attignat à 10 heures

Plateau le 12 Octobre 2019 à Marboz à 10 heures

Poule J : Bresse Nord (3 équipes), Foissiat Etrez (3 équipes), Plaine Tonique (4 équipes)

Plateau le 5 Octobre 2019 à Lescheroux à 10 heures

Poule K : Bourg Sud (2 équipes), Hautecourt (2 équipes), Sud Revermont (4 équipes), Plaine Revermont Foot (2 équipes)

Plateau le 28 Septembre 2019 à Tossiat à 10 heures

Plateau le 5 Octobre 2019 à La Chagne (ASPTT)

Plateau le 12 Octobre 2019 à St Etienne du Bois à 10 heures

Plateau le 19 Octobre 2019 à St Just

Poule L : Bourg FO (3 équipes), Bourg en Bresse Péronnas 01 (3 équipes), Bourg Sud (3 équipes), St Martin du Mont (3 équipes)

Plateau le 5 Octobre 2019 à La Chagne (Bourg Sud) à 10 heures

Plateau le 12 Octobre 2019 à Péronnas (Municipal) à 10 heures

Dombes Côtière

Poule O : Ain Sud Foot (4 équipes), Côtière MV (2 équipes), Côtière Luénaz (2 équipes fém), Bressolles (2 équipes)

Plateau le 12 Octobre à St Maurice de Beynost à 13 h 30

Poule P : Ain Sud Foot (2 équipes), Le Mas Rillier (3 équipes), Côtière Luénaz (2 équipes), Portes de l'Ain (2 équipes), St Marcel (1 équipe)

Plateau le 12 Octobre à Miribel (La Chanal) à 13 h 30

Poule Q : Bresse Dombes (2 équipes), Dombes FC (1 équipe), Dombes US (1 équipe), Veyle Vieux Jonc (2 équipes)

Val de Saône

Poule R : Fareins Saône Vallée (3 équipes), Jassans Frans (5 équipes), Mille Etangs (2 équipes), Misérieux Trévoux (7 équipes), Trois Rivières (3 équipes)

Poule S : Bâgé (2 équipes), Essor Bresse Saône (1 équipé Fém), Feillens (4 équipes), Manziat (3 équipes), Replonges (4 équipes), Bresse Foot (2 équipes)

Plateau à Manziat le

Poule T : Cormoranche (2 équipes) St Cyr (3 équipes), St Laurent (1 équipe), Veyle Saône (3 équipes)

Plateau le 5 Octobre 2019 à Cormoranche à 10 heures

Plateau le 12 Octobre 2019 à St André d'Huiriat à 10 heures

Poule U : Bord de Veyle (3 équipes), Dombes Bresse (3 équipes), St Etienne / Chalaronne (1 équipe), Thoissey (3 équipes)

Plateau le 21 Septembre 2019 à Thoissey (Les Petits Oiseaux) à 10 heures

Plateau le 28 Septembre 2019 à St Etienne / Chalaronne à 10 heures

Plateau le 5 Octobre 2019 à Vonnas à 10 heures

Plateau le 12 Octobre 2019 à Neuville les Dames à 10 heures

Plateau le 19 Octobre 2019 à Thoissey (Les Petits Oiseaux) à 10 heures

Haut Bugey

Poule D : Plastics Vallée (6 équipes), Valserine (3 équipes)

Poule E : Arbent (4 équipes), Bellegarde CO (3 équipes), Dortan (1 équipe)

Poule F : GJ Haut Bugey (3 équipes), Montréal (3 équipes), Veyziat (2 équipes)

Possibilité de modifier les poules voire de n'en constituer que 2 à la demande des équipes concernées.